



NON à la fermeture du
Centre de Formation de Musiciens Intervenants – Grand-Est !
Communiqué du Conseil National des CFMI – Avril 2024

Le 10 avril 2024

Alors que les territoires français et particulièrement les territoires ruraux manquent cruellement de musiciens intervenants, le ministère de la Culture et l'Université de Strasbourg décident de fermer brutalement l'un des 9 CFMI de France !

L'Université de Strasbourg a décidé il y a quelques semaines de fermer le CFMI Grand-Est sans aucune concertation ni perspective. Cette décision est incompréhensible dans un contexte de mise en place du 100% Education Artistique et Culturelle, de valorisation de la culture en milieu rural et de développement de l'emploi des musiciens intervenants. En 40 ans, ce métier s'est largement installé dans le paysage de l'éducation artistique et culturelle dans de nombreux territoires. De nouveaux postes de musiciens intervenants sont créés régulièrement sans qu'aucun ne soit supprimé, à tel point qu'il est aujourd'hui difficile de pourvoir tous les postes vacants notamment en milieu rural. Le musicien intervenant a largement contribué au rayonnement du conservatoire sur son territoire et à son ouverture vers de nouveaux publics. Les professeurs des écoles louent sa capacité à co-intervenir dans le cadre scolaire et à apporter à l'éducation du citoyen, sa posture d'artiste-pédagogue qui leur est complémentaire. Le musicien intervenant a pris une place importante dans la vie culturelle en général et plus particulièrement en milieu rural en développant les actions partenariales et des rencontres artistiques tant innovantes que créatives.

Le Conseil National des CFMI dénonce à la fois la décision de fermeture du CFMI de Sélestat et la brutalité de cette annonce. La fermeture de ce CFMI va appauvrir la région Grand-Est et les régions limitrophes en interventions musicales à l'école et réduire les actions d'Education Artistique et Culturelle de toute une région. Elle crée en outre un déséquilibre dans la répartition géographique des centres de formations de musiciens intervenants sur le territoire national.

Le ministère de la Culture envisagerait de créer à Strasbourg une formation à la médiation culturelle en remplacement du DUMI¹, confondant ainsi le métier du musicien intervenant avec l'action artistique et culturelle des musiciens de scène. Ces derniers mènent des projets en milieu scolaire, pour autant, ils n'assureront jamais le même travail qu'un musicien intervenant dont le cœur de métier est l'intervention scolaire : le musicien intervenant contribue sur le long terme à l'éducation des élèves puisqu'il s'inscrit de façon durable dans un territoire et collabore étroitement et dans la durée avec les acteurs éducatifs, sociaux et culturels.

Le Conseil des CFMI demande :

- **A l'Université de Strasbourg de suspendre sa décision de fermeture de son CFMI et de le maintenir en activité tant qu'une solution pérenne ne sera pas trouvée pour le maintien de la formation des DUMistes en région Grand-Est,**
- **Au ministère de la Culture de se positionner clairement pour le maintien d'une formation au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en région Grand-Est, en partenariat avec une université de la région (Universités de Lorraine, Reims-Champagne-Ardennes ou Strasbourg).**

¹ Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant